

# direction d'exploitation cinématographique

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE  
DES MÉTIERS DE L'IMAGE ET DU SON

La femis | PSL  partenaire

parcours diplômant ou certifiant

## formation professionnelle de direction d'exploitation cinématographique

Suite à la création en 2003 du département Distribution-Exploitation en formation initiale, La Fémis a mis en place dès 2009 une formation professionnelle de Direction d'exploitation cinématographique ouverte aux professionnel·les de ce secteur.

L'exploitation cinématographique est alors en effet confrontée à des défis complexes à un rythme de plus en plus rapide : passage de la projection argentique à la projection numérique, concurrence des plateformes et de la piraterie, nouvelles formes de communication, évolution des goûts du public, loi sur l'accessibilité des bâtiments... Depuis, le secteur a connu d'autres évolutions pointées entre autres par le rapport sur *La Salle de cinéma de demain* du CNC en 2016.

Ces évolutions demandent aux professionnel·les des connaissances du secteur et de compétences nouvelles afin d'être en mesure de renouveler leurs stratégies de développement économique et des publics.

Pour répondre à ces besoins, la formation proposée par La Fémis permet à chaque participant·e d'élargir son champ de compétences pour être capable d'organiser l'activité et de gérer l'exploitation d'un ou plusieurs établissements dans ses dimensions techniques, commerciales, humaines et financières dans un objectif de qualité, de rayonnement culturel et de rentabilité économique, selon les règles de sécurité des biens et des personnes et la réglementation de la profession.

Depuis 2015, le diplôme de directeur·rice d'exploitation cinématographique délivré à l'issue de la formation est enregistré au Répertoire National des Certifications Professionnelles au niveau 7 (EU), équivalent à un Master / Bac +5.

## public

Salarié·es dans les fonctions d'encadrement en exploitation cinématographique privées ou publiques : directeur·rice junior, directeur·rice adjoint·e ou assistant·e directeur·rice, directeur·rice technique, responsable technique, responsable d'exploitation, chef·fe d'équipe... désirant se perfectionner ou ayant un projet d'évolution vers des fonctions de direction de salles de cinéma.



La Fémis • 6 rue Francœur • 75018 Paris • Contact : 01 53 41 21 61 / 40

formation.continue@femis.fr • www.femis.fr 

## objectifs de la formation

La formation vise l'acquisition et le développement des compétences nécessaires à la direction d'un ou plusieurs cinémas. Elle est assurée par des professionnel·les et s'organise autour d'études de cas, d'exercices pratiques, de séjours d'étude et de la rédaction d'un mémoire professionnel.

**Le parcours diplômant s'articule autour de sept blocs de compétences certifiants et de la validation du mémoire :**

### **1. Programmer un établissement cinématographique**

- Sélection des films projetés
- Conception et mise en place de la programmation d'un ou plusieurs établissements cinématographiques
- Établissement de la grille de programmation d'un cinéma
- Négociation avec les distributeurs de films

### **2. Animer son cinéma**

- Élaboration et mise en place d'une politique d'animation culturelle et éducative
- Animation de débats ou de séances spéciales

### **3. Communiquer sur son établissement cinématographique et son programme**

- Élaboration et conduite d'une campagne ou d'une stratégie de communication pour un établissement cinématographique et les événements qui y sont organisés
- Rédaction de supports de communication pour un cinéma ou un événement cinématographique

### **4. Diriger les affaires administratives et financières d'un cinéma**

- Établissement des budgets d'un cinéma
- Gestion financière et comptable d'un cinéma
- Gestion ou supervision du quotidien administratif d'un cinéma

### **5. Diriger les ressources humaines d'une exploitation cinématographique**

- Constitution et recrutement de l'équipe d'un établissement cinématographique
- Encadrement et management de l'équipe d'un établissement cinématographique
- Direction d'une politique des ressources humaines

### **6. Superviser l'équipement technique et assurer la sécurité d'un cinéma**

- Conduite de la sécurité des personnes et du bâtiment d'un établissement recevant du public.
- Maintien de la qualité des équipements techniques.

### **7. Conduire le développement d'un établissement cinématographique**

- Étude du marché de l'exploitation cinématographique.
- Concevoir, construire, argumenter et mener un projet de création ou d'extension structurelle d'un établissement cinématographique.
- Répondre à un appel d'offre pour l'exploitation d'un établissement cinématographique.

### **❖ Validation complémentaire aux blocs : le mémoire de recherche**

- Développer une expertise sur l'un des aspects de l'exploitation
- L'aboutissement du mémoire concrétise une réflexion, une vision personnelle sur le domaine,
- et donne une expertise sur l'un des aspects de l'exploitation.
- Savoir défendre et argumenter son travail lors de la soutenance

**Un parcours personnalisé certifiant autour de 2-3 blocs peut être envisagé à l'inscription ou recommandé par le comité de sélection. Plus d'infos p. 10.**

**programme et calendrier de la promotion 2023**

dates sous réserve		Module	Matin	Après-midi	Soirée
juin 2022	mardi 21	<b>1</b> <b>B2</b> <b>Animer son cinéma</b>	Présentation de l'équipe, des stagiaires et du programme, Visite <b>Intro. à l'ex. Prés° de sa salle</b>	Géographie des cinémas	
	mercredi 22		Analyse de film I	Into à l'ex. Animation d'une séance	
	jeudi 23		Analyse de film II	§ Présentation du travail de recherche	
août	mardi 23	<b>2</b> <b>Fondamentaux de l'exploitation</b>	Histoire de l'exploitation 1895-1968	Évaluation ex. Présentation de sa salle	
	mercredi 24		Histoire de l'exploitation 1968-2020 Les enjeux d'aujourd'hui	Visites de cinémas, rencontres d'exploitant.es	
	jeudi 25		§ Travail sur le mémoire	§ Travail sur le mémoire	
septembre	mardi 27	<b>3</b> <b>B4 Diriger les affaires administratives et financières</b>	Comptabilité 1/2	Compte d'exploitation 1/3 : charges, recettes	
	mercredi 28		Compte d'exploitation 2/3 : charges, recettes	Ex. animation d'une séance 1	
	jeudi 29		Outils de suivi de gestion	Politique tarifaire	Ex. animation d'une séance 2
	vendredi 30		§ Travail sur le mémoire 3	§ Travail sur le mémoire 4	
octobre	mardi 18	<b>4</b> <b>B5 Diriger les ressources humaines</b>	Droit du travail	Convention collective	
	mercredi 19		Stratégie RH	Organisation du travail	Ex. animation d'une séance 3
	jeudi 20		Management : direction d'une équipe	Management : direction d'une équipe	Ex. animation d'une séance 4
	vendredi 21		L'équipe : profils de poste	L'équipe : Planning	
novembre	mardi 22	<b>5</b> <b>B1 Programmer un établissement cinématographique</b>	Organisation d'un festival	Production + économie du cinéma	Ex. animation d'une séance 5
	mercredi 23		Renc. distributeurs / Sortie d'un film Visite de l'UGC Cité Ciné Les Halles	Distribution d'un indépendant	
	jeudi 24		Distribution d'un studio	Les publics : socio-économie	Ex. animation d'une séance 6
	vendredi 25		§ Travail sur le mémoire	Bilan du stage I § Travail sur le mémoire	
janvier 2023	mardi 3	<b>6</b> <b>B1 Programmer un établissement cinématographique</b>	Comptabilité 2/2	Retour d'évaluation ex. RH Compléments RH, jeux de rôles	
	mercredi 4		La programmation d'un circuit	Ex. animation d'une séance 7	
	jeudi 5		La programmation indépendante	Ex. animation d'une séance 8	visite de cinéma
	vendredi 6		La programmation d'un circuit indépendant	Suite et présentation de l'exercice de programmation	
jv février	mardi 31	<b>7</b> <b>B2</b> <b>Animer son cinéma</b>	Retour d'évaluation ex. Programm° Compléments à la programmation	Animations jeunes publics et dispositifs	Ex. animation d'une séance 9
	mercredi 1		Politique d'animation	Ex. animation d'une séance 10	
	jeudi 2		§ Travail sur le mémoire	§ Travail sur le mémoire	
	vendredi 3		§ Travail sur le mémoire	Missions de l'ADRC § Travail indiv. sur le mémoire	
mars	à déf	<b>8</b> <b>B1 B2 B3 B6 B7</b> <b>Voyage d'étude (lieux à déterminer)</b>	Réunion d'intro au voyage		
	mardi 7		Visites & rencontres d'exploitants, responsables territoriaux et pros	Visites & rencontres d'exploitants, responsables territoriaux et pros	
	mercredi 8		Visites & rencontres d'exploitants, responsables territoriaux et pros	Visites & rencontres d'exploitants, responsables territoriaux et pros	
	jeudi 9		Visites & rencontres d'exploitants, responsables territoriaux et pros	Visites & rencontres d'exploitants, responsables territoriaux et pros	
	à déf		Notions d'architecture cinéma et d'urbanisme		
avril	mardi 4	<b>9</b> <b>B3 Communiquer sur son cinéma et son programme</b>	Stratégie de communication	Ex. animation d'une séance 11	
	mercredi 5		Réseaux sociaux	Outils de communication	Ex. animation d'une séance 12
	jeudi 6		Ex. pratique de communication	Visites de cinémas, rencontres d'exploitant.es	
	vendredi 7		Réalisation ex. Stratégie Anim° § Travail sur le mémoire perso	Bilan du stage II § Travail sur le mémoire perso	
mai	mardi 9	<b>10</b> <b>B7 Conduire le développement d'un établissement cinématographique</b>	§ Travail sur le mémoire 10	Missions du CNC Subventions du CNC et aides publiques	
	mercredi 10		Étude de marché	Missions de la FNCF	
	jeudi 11		Gestion de projet immo : étude de cas	Boîte à outils gestion de projet	Visite d'un cinéma : le cas d'une DSP
	vendredi 12		Formes juridiques de l'exploitation	Compte d'exploitation III : plan de financement/emprunt/amortissement	
juin	mardi 6	<b>11</b> <b>B6 Superviser l'équipement technique et assurer la sécurité d'un cinéma</b>	Visite du Pathé La Villette : les technologies de projection	Projet immo/sécurité/accessibilité	
	mercredi 7		Comment équiper une salle de cinéma Conséquences de choix techniques Visite d'une cabine	Assurer la sécurité d'un cinéma	
	jeudi 8		Retour d'évaluation ex. Budget	Retour d'éval. ex. Animation de séance Travail en groupes sur l'ex DSP	
	vendredi 9		§ Travail sur le mémoire 11	§ Travail sur le mémoire 12	
juillet	mardi 4	<b>12</b> <b>B7 Conduire le développement d'un établissement cinématographique</b>	Exercice Répondre à une DSP : présentation et travail en équipes	Exercice Répondre à une DSP : travail en équipes	Ex. Répondre à une DSP : travail en équipes
	mercredi 5		Exercice Répondre à une DSP : travail en équipes	Exercice Répondre à une DSP : travail en équipes	Ex. Répondre à une DSP : travail en équipes
	jeudi 6		Exercice DSP : dossier et présentation des candidatures DSP par équipes	Évaluation de l'exercice DSP Bilan du stage III	
septembre	lundi 18	<b>13</b> <b>B1 B5 B6 B7</b> <b>Congrès de la Fédération Nationale des Cinémas Français</b>  (dates à confirmer par FNCF en 2023)	<i>prévoir votre arrivée avant 15h pour check-in hôtel et retrait de l'accréditation</i>	<b>Présentation du Congrès</b> Projection au choix	20h Projection 22h Projection
	mardi 19		Tour des stands prestataires Commissions de branches	Forum de discussion <b>Missions de l'IFCIC</b> <b>AG du SCARE</b>	21h30 Projection
	mercredi 20		Tour des stands prestataires Débat avec les pouvoirs publics	Table-ronde thématique <b>Débriefing du Congrès</b>	19h Projection
	jeudi 21		9h30 Line-Up des éditeurs de films	15h Line-Up des éditeurs de films (facultatif, selon horaire retour)	
novembre	mardi 14	<b>14</b> <b>Soutenance des mémoires de recherche</b>	Bilan final du stage § Préparation à la soutenance	§ Répétition individuelle à la soutenance	
	mercredi 15		§ Soutenances du mémoire	§ Soutenances du mémoire	
	jeudi 16		§ Soutenances du mémoire	§ Délibérations et résultats	Pot de fin de stage

**légende :**

Suivi de formation

Contenu Transversal : Fondamentaux, Voyage d'études

**B1 Programmer un établissement cinématographique**

**B2 Animer son cinéma**

**B3 Communiquer sur son établissement et son programme**

**B4 Diriger les affaires administratives et financières d'un établissement cinématographique**

**B5 Diriger les ressources humaines d'une exploitation cinématographique**

**B6 Superviser l'équipement technique et assurer la sécurité d'un cinéma**

**B7 Conduire le développement d'un établissement cinématographique**

**Complément aux blocs : mémoire de recherche sur une problématique professionnelle**

Pour être compatible avec l'activité professionnelle des participants, la formation est discontinuée de juin 2022 à novembre 2023. Elle se déroule au rythme d'un module de 3 à 4 jours par mois. Elle articule cours théoriques, études de cas et exercices pratiques, et s'achève par la présentation d'un travail de recherche effectué par les stagiaires à partir d'une problématique professionnelle.

### 1. Interventions et études de cas

Les séances de formation sont assurées par des professionnel·les en activité issus du secteur de l'exploitation, de la distribution et de la production. Afin de permettre aux participant·es de réinvestir dans leur pratique les connaissances sur les savoirs fondamentaux du métier, les intervenant·es s'appuient sur des exemples de cas concrets et l'expérience des stagiaires.

### 2. Mises en situation

Les participant·es s'approprient connaissances et savoir-faire en réalisant des exercices liés aux interventions. Trois types d'exercices leur sont ainsi proposés :

#### • *Exercices pratiques*

Les stagiaires doivent préparer, lors de certaines intersessions, une présentation autour de problématiques abordées dans le module précédent :

- Analyser la situation géographique de son établissement
- Établir la programmation d'une salle
- Établir le budget prévisionnel de son établissement
- Communiquer sur un événement en utilisant des réseaux sociaux pour sa salle.

Ces exercices leur permettent de mettre en perspective les acquis de la formation dans leur cadre professionnel, mais également de réfléchir avec le reste du groupe aux spécificités de leurs établissements.

#### • *Présentations de films*

Lors de chaque module, généralement le soir, un binôme de stagiaires anime une séance de cinéma et présente un film au reste du groupe. Cet exercice, encadré par des professionnel·les (critique, universitaire ou exploitant) permet de développer sa connaissance des œuvres cinématographiques et de travailler ses compétences d'animation de séance.

#### • *Simulation*

L'avant-dernier module est consacré à un exercice en équipes au cours duquel les participant·es sont mis en situation de répondre à un appel d'offre pour la gestion d'un cinéma en Délégation de Service Public. Cet exercice les amène à faire la synthèse de l'ensemble des acquis de la formation en élaborant un projet d'établissement cinématographique.

#### • *Visites de salles et rencontres avec des exploitant·es*

Des visites de salles à proximité et des rencontres avec leurs exploitant·es sont organisées en filigrane. Ces visites sont complétées par un voyage d'étude dans une région française : la découverte des types d'exploitation, de leur histoire et des initiatives innovantes, les rencontres avec les acteurs locaux (directeur·rices de cinéma, responsables culturels), donnent un éclairage sur les enjeux et les perspectives actuels et sont sources d'inspiration. À titre indicatif : à Lyon et Saint-Étienne en 2021, et Strasbourg et alentours en mars 2022 (prévu).

## évaluations et validation

*Le titre de Directeur d'exploitation cinématographique s'obtient par la validation capitalisée des 7 blocs de compétences, complétée par la rédaction et la soutenance devant le jury de diplôme d'un mémoire de recherche sur une problématique professionnelle.*

### Évaluations des exercices

Chaque compétence donne lieu à un ou plusieurs exercices soumis par les intervenant-es évaluateur-rices. Estimés chacun selon les critères énoncés dans le référentiel du titre enregistré et notés, chaque exercice vaut en tout ou partie pour la certification du bloc de compétences concerné. Les consignes et critères des exercices sont présentés initialement au début du stage. Chaque note supérieure ou égale à 10 sur 20 valide l'exercice. En cas de note insuffisante, un exercice de rattrapage est proposé au stagiaire pour démontrer l'acquisition des connaissances et savoirs-faires. En fin de formation, les stagiaires reçoivent le ou les certificats de compétences des blocs validés.

### Évaluations du mémoire de recherche

Il s'agit de mener une réflexion sur un aspect du métier choisi à partir d'une problématique tirée du projet professionnel. Encadré par une Directrice de recherche, ce travail implique l'étude de documents (ouvrages, articles, etc.), des enquêtes sur le terrain (entretiens, visites) et la rédaction d'un texte laissant apparaître une analyse personnelle. S'il demande un investissement de la part des stagiaires en dehors des temps de formation, l'aboutissement du mémoire concrétise une réflexion, une vision personnelle sur le domaine, et donne une expertise sur l'un des aspects de l'exploitation. La remise d'un mémoire suivie d'une soutenance permettra de valider le diplôme.

### Certification de compétences et diplôme

Le jury de diplôme se réunit pour la soutenance des mémoires en fin de formation et prononce la délivrance des diplômes selon la validation des 7 blocs de compétences et la satisfaction du mémoire. Le Jury est composé du Référent pédagogique, de la Responsable de la formation et de deux professionnels expérimentés de l'exploitation cinématographique.

En cas d'insuffisance à un ou des blocs de compétences ou du mémoire, les certificats respectifs des blocs validés sont distribués et une préconisation est proposée en fonction des stagiaires en vue de compléter le titre par un rattrapage de soutenance, une poursuite de formation ou encore un parcours de Validation des Acquis de l'Expérience si éligible.

### Référent professionnel de la formation

Professionnel de l'exploitation qui assure la continuité du déroulement de la formation, la cohérence des enseignements des intervenants professionnels, le suivi pédagogique des stagiaires. Il supervise les ateliers pratiques et leurs évaluations à chaque module.

#### Luc Engélibert

Exploitant de cinéma depuis 1979 pour une carrière plutôt orientée vers le cinéma Art et Essai et à ce titre membre successivement de plusieurs commissions à l'ADRC et au CNC (Art et Essai, aide à la distribution...). Des expériences très différentes ont été l'occasion de belles rencontres de cinéma, d'abord comme Délégué National des Cinémas de Recherche puis comme Directeur d'exploitation du groupe Acacias – Les Écrans de Paris dans les années 1990, enfin comme Directeur artistique du Festival International des Écoles de Cinéma de Poitiers (ex- Rencontres Internationales Henri Langlois) pendant 12 ans.

Depuis 2002, il exerce une activité de conseil à travers la société CDEC qui lui permet de partager cette expérience pour la création ou la rénovation de salles de cinéma, la programmation ou l'organisation de festivals. Il est tuteur de cette formation depuis 2018.

### Directrice de recherche

Une universitaire accompagne les stagiaires dans leur recherche et dans l'écriture de leur mémoire. Elle assure un suivi régulier et évalue la qualité de la recherche. Son intervention est complétée par celle d'un exploitant expérimenté, possédant une grande connaissance du secteur, qui intervient ponctuellement pour orienter les sujets proposés par les stagiaires sur les problématiques et les enjeux du secteur et les conseiller sur les lectures ou les personnes ressources, professionnels du secteur à consulter.

#### Isabelle Marinone

Docteur de l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, Maître de conférences en Histoire du Cinéma à l'Université de Bourgogne, et chercheuse au sein du laboratoire de recherche Georges Chevrier (UMR CNRS). Elle enseigne l'histoire et l'esthétique du cinéma dans le cadre universitaire. Depuis sa création en 2010, elle dirige les mémoires à La Fémis pour la formation professionnelle de Direction d'exploitation cinématographique.

## liste non exhaustive des intervenant·es

### **Roxane ARNOLD**

Directrice de la distribution, Pyramide Distribution

### **Fabienne AUDOIN**

Resp.e des RH, Les cinémas Pathé Gaumont

### **Christine BEAUCHEMIN-FLOT**

Directrice-programmatrice, Le Sélect (Antony, 92)

### **Youen BERNARD**

Exploitant, Programmateur, Artec (33)

### **Corentin BICHET**

Directeur de l'exploitation, CNC

### **Frank BILLARD**

Maire-adjoint délégué à la Culture, Ville de Chelles

### **Florence BORELLY**

Productrice, Sésame Films

### **Béatrice BOURSIER**

Déléguée générale, SCARE

### **Nathalie CIEUTAT**

Dir. programmation, Les cinémas Pathé Gaumont

### **Sylvie DA ROCHA**

Exploitante

### **Benoît DANARD**

Dir. études, statistiques et prospective, CNC

### **Jean-Baptiste DAVI**

Directeur des ventes, StudioCanal

### **Frédérique DUPERRET**

Directrice, Cinéma Comœdia (Lyon, 69)

### **Erwan ESCOUBET**

Dir. aff. réglementaires et institutionnelles, FNCF

### **Florence FAYET**

Directrice financière, Carrefour

### **Annick HAEGEL**

Enseignante en RH et Management, Altik

### **Kira KITSOPANIDOU**

Maître de conférences, Chercheuse, Univ. Paris 3

### **Laura KOEPEL**

Directrice de l'action culturelle, Le Vincennes

### **Éric LAVOCAT**

Directeur & Consultant, Cabinet Hexacom

### **Patrice LEMARCHAND**

Directeur, UGC Ciné Cité Les Halles (Paris 1)

### **Bassel MAKAREM**

Architecte, Linéaire A Architecture

### **Harold MANNING**

Scénariste, traducteur, interprète, programmeur cinéma

### **Christian LANDAIS**

Dél. général adjoint et architecte-conseil, ADRC

### **Jean-Michel MARTIN**

Technicien contrôle des salles d'exploitation, CST

### **Patrice MERLET**

Contrôleur de gestion, Les cinémas Pathé Gaumont

### **Élise MIGNOT**

Exploitante, Le Café des images (Hérouville)

### **Dominique MULMANN**

Resp. Jeune public, Le Trianon (Romainville)

### **Emmanuel PAPILLON**

Directeur d'exploitation, Le Louxor (Paris 10)

### **Maître Arnaud PÉLISSIER**

Avocat associé, cabinet VEDESI

### **Sylvain PICHON**

Programmeur, cinémas Méliès (Saint-Étienne)

### **Judith REYNAUD**

Directrice, CinéParadis & Cinéo

### **Loïc RIEUNIER**

Adjoint au chef du service de l'exploitation, CNC

### **Elisabeth ROJAT-LEFEVRE**

Architecte, urbaniste et directrice du CAUE 78

### **Sarah RIPOCHE**

Consultante marketing et communication digitale, La Grande Ourse

### **Solenn ROUSSEAU**

Directrice d'exploitation, Programmatrice

### **Caroline SAN MARTIN**

Maitresse de conférences Écriture et pratiques cinéma, Université Paris 1

### **François THIRRIOT**

Exploitant de cinémas dans les Ardennes (08)  
Président, SFTC & Président adjoint, FNCF

### **Édouard TUNC**

Responsable crédits aux entreprises et des partenariats, IFCIC

... et les nombreux exploitant·es et interlocuteurs institutionnels et régionaux rencontrés lors des visites de cinémas franciliens et en voyage d'étude.

## informations pratiques

**Nombre de participants :** 12 places pour le parcours diplômant, nombre de places restreint pour les parcours personnalisés, en fonction des blocs.

**Nombre d'heures du parcours complet :** 349 heures (47 jours discontinus)

**Rythme de la formation :** 14 modules de 3 à 4 jours

**Coût pédagogique par participant :** 9 074 € HT/TTC pour la formation complète.

En cas de participation personnalisée : taux horaire 30 € HT/TTC.

**Frais annexes :** Les frais de déplacement, de repas et d'hébergement **ne sont pas pris en charge par La Fémis et sont à ajouter au coût pédagogique.** La Fémis peut proposer des solutions d'hébergement en commun pour réduire les coûts lors des voyages.

NB : Pour plusieurs dispositifs de financement, l'indemnisation des frais annexes est à demander en même temps.

## données légales sur le titre visé

Le titre à finalité professionnelle de directeur·rice d'exploitation est enregistré sous le numéro 35096 au le Répertoire National des certifications Professionnelle par décision de France Compétences du 17/11/2020, valable 3 ans jusqu'au 18/11/2023, publié au JO du 21/03/2021. Le référentiel de compétences est disponible ici : [www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35096](http://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35096).

Chaque validation d'un bloc de compétence permet d'obtenir un certificat comptant pour le titre entier. Celui est délivré par la capitalisation des 7 certifications et de la validation du mémoire de recherche soutenu par le Jury de diplôme.



## pré-requis

→ Avoir un projet s'insérant dans son activité professionnelle et correspondant aux objectifs visés par la formation.

et

→ Avoir au moins 2 ans d'expérience professionnelle dans les fonctions d'encadrement en exploitation\* cinématographique privée ou publique : directeur·rice junior, directeur·rice adjoint·e ou assistant·e directeur·rice, directeur·rice technique, responsable technique, responsable d'exploitation, chef·fe d'équipe...

et

→ Posséder un diplôme de niveau 5 (EU) / Bac +2 validé minimum.

À défaut de ce niveau, justifier d'au moins 4 ans d'expérience professionnelle dans des fonctions à responsabilité managériale dans l'exploitation cinématographique\*.

*\* Vous venez de la distribution, des festivals, de la production... et envisagez une reconversion en ne répondant pas à ces critères ? Contactez la Cheffe de projet avant de candidater. Cette formation n'est pas conçue pour une reconversion, le public prioritaire reste celui de l'exploitation, mais de rares exceptions peuvent être faites en fonction du parcours et du projet exposé.*

## modalités d'inscription

### Pour présenter votre candidature :

1. Créez ici un **★ compte Candidat ★** et gardez vos identifiants pour y revenir ultérieurement. Lors de sa création, vous recevez un lien d'activation par e-mail après quoi vous pouvez entamer votre dossier en ligne.
2. Complétez le formulaire et **téléversez les éléments suivants** :
  - une lettre de motivation comportant la description du projet professionnel (ce qui vous pousse à vous former, vos objectifs professionnels, votre projet d'exploitation) (1-3 pages, PDF).
  - un CV à jour (1-2 pages, PDF).
  - *facultatif mais préférable* : 1-2 lettre(s) de recommandation, *a fortiori* de l'employeur ou encadrant.e, si votre formation est soutenue par votre hiérarchie / gérance (PDF).
  - une photo d'identité numérique (JPG)
  - le scan d'une pièce d'identité recto-verso (1 JPG)
3. Une fois les champs complétés et les documents versés, vous pouvez les vérifier et **valider votre dossier**.

### Date limite d'inscription : lundi 14 février 2022

(inscription, téléversement des documents jusqu'à minuit).

**Résultats de la 1<sup>ère</sup> délibération** : jeudi 24 février 2022 (par e-mail).

**Oraux d'admission** : mercredi 9 et jeudi 10 mars 2022.

Les entretiens durent environ 20 min et, sauf situation sanitaire contrariante ou éloignement ultramarin, se déroulent en présentiel à La Fémis.

Il s'agit d'une rencontre-discussion pour nous permettre de mieux comprendre votre projet d'évolution, votre projet de cinéma, ainsi qu'une/des pistes de champs de recherche que vous pouvez déjà avoir éventuellement pour le mémoire.

**Résultats de la 2<sup>ème</sup> délibération** : vendredi 11 mars 2022 (par e-mail).

## inscription complète ou parcours personnalisé

### Stage Direction d'exploitation cinématographique (DEC)

Le stage est conçu initialement comme un parcours complet et diplômant. **Nous encourageons les candidat·es à s'inscrire au stage en entier pour bénéficier de la cohérence des enseignements, la complémentarité des exercices et la dynamique collective.** La formation complète permet de valider les 7 blocs de compétences et le mémoire, permettant la délivrance du titre à finalité professionnelle de Directeur·rice d'exploitation cinéma, niveau 7, équivalent Master.

### Parcours personnalisé certifiant (PP)

Il est toutefois possible – pour des raisons de moyens de financement, de charge de travail, de projet professionnel, d'agenda, ... – de ne chercher à s'inscrire qu'à certains blocs de compétences individuels. Le Jury d'admission peut aussi, sur l'étude du dossier ou à l'issue de l'oral, proposer à des candidat·es un parcours personnalisé mieux adapté à leur profil/projet que la formation complète. Dans les deux cas, le parcours est personnalisé après discussion entre la Cheffe de projet et le·la candidat·e. Le coût de la formation est à 30 € HT/TTC horaire, éligible au CPF.

**Dans le cadre d'un parcours personnalisé, chaque bloc de compétence validé débouche sur l'obtention d'un certificat de compétence valant pour l'obtention ultérieure du diplôme (en validant ensuite d'autres blocs soit par les formations, soit par une Validation des Acquis de l'Expérience).**

Le nombre de personnes admises en parcours personnalisés est limité par La Fémis, tous les blocs ne permettant pas un élargissement du groupe initial suivant le stage complet.

Les définitions des blocs de compétences sont indiquées en page « Objectifs... ». Vous y trouverez le contenu plus détaillé de chaque bloc identifié par une couleur (certaines séances peuvent être transversales) et son déroulement dans la page « Programme et calendrier... ».

Les modules de voyage d'étude et du Congrès sont exclus de l'offre en parcours personnalisé.

Pour votre information, sachez que :

- ➔ Le bloc de compétence n°7 n'est proposé en inscription indépendante que sur justification de certification préalable aux blocs n°4 et n° 5.
- ➔ Sauf validation préalable ou en cours à l'ensemble des 7 certificats et sous réserve d'étude particulière par La Fémis, les heures d'enseignement et le suivi du mémoire ne sont pas proposés en parcours personnalisé.

## financement des frais de formation

Nulle démarche nécessaire avant la sélection, sauf échéance imposée par les financeurs. Il vous est toutefois conseillé de vous renseigner par les liens ci-dessous et en nous contactant, pour prévoir les modes de financement les mieux adaptés à votre situation en vue d'initier les demandes après l'oral d'admission :

- **Modalités évolutives à suivre pour 2022** : Le stage est en partie éligible à la prise en charge par le **#Rebond FNE-Formation** (12 mois max. de prise en charge). Vérifiez si votre entreprise entrez dans les critères au titre de difficultés économiques, reprise d'activité ou encore d'activité partielle [[www.afdas.com/fne\\_formation](http://www.afdas.com/fne_formation)].
- **Le stage ou chacun des blocs est éligible au CPF** (Compte Personnel de Formation) [[www.moncompteformation.gouv.fr](http://www.moncompteformation.gouv.fr)]. Démarche à réaliser avec nous au moins 11 jours avant la rentrée en formation. N'effectuez aucune demande en ligne sans notre interaction.
- **Les employeurs peuvent abonder** le financement par CPF de leurs salarié·es via la plateforme **EDEF** [[www.financeurs.moncompteformation.gouv.fr/employeurs](http://www.financeurs.moncompteformation.gouv.fr/employeurs)]. Ils peuvent consulter l'Afdas sur la manière de recourir à leur plan de développement des compétences.
- **Vous êtes salarié·e en voie d'évolution de parcours** ou reconversion\* (\*cf pré-requis) ? Voyez si votre projet de formation ne vous rend pas éligible à un **Projet de transition professionnelle** [<https://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/formation-des-salaries/article/projet-de-transition-professionnelle>], dispositif reprenant les bases du congé individuel de formation (possibilité dans certains cas d'indemnisation du salaire pendant la formation). Financement par opérateur régional : **Transitions-Pro** [[www.transitionspro.fr/transitions-pro-en-region](http://www.transitionspro.fr/transitions-pro-en-region)].
- **Vous êtes salarié·e**, intermittent·e, artiste-auteur·e, etc... vous pouvez consulter l'**Afdas** sur le site et en contactant un·e conseiller·e : [www.afdas.com/particuliers/conseil-financement](http://www.afdas.com/particuliers/conseil-financement). Consultez le calendrier des commissions Afdas Artistes-Auteurs [[www.afdas.com/organisations-professionnelles/calendrier/themes/dates-des-commissions-auteurs](http://www.afdas.com/organisations-professionnelles/calendrier/themes/dates-des-commissions-auteurs)].
- **Vous êtes fonctionnaire**, consultez votre administration pour connaître sa procédure CPF public s'il est en vigueur. À défaut, il est possible de convertir des heures de CPF public en CPF monétisé privé (15 € / h) : [www.moncompteformation.gouv.fr/espace-public/conversion-des-droits-publics-et-privés](http://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-public/conversion-des-droits-publics-et-privés).
- **Vous êtes gérant·e non salarié·e**, vous pouvez consulter l'**AGEFICE** : <https://communication-agefice.fr>.
- **Vous êtes bénévole**, sous conditions vous pouvez faire créditer des heures de CPF au titre de votre bénévolat par le **Compte d'Engagement Citoyen**. Échéance au 30 juin de l'année pour faire valoir les heures de l'année précédente : [www.moncompteformation.gouv.fr/espace-public/le-compte-engagement-citoyen-cec](http://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-public/le-compte-engagement-citoyen-cec).
- **Vous êtes demandeur·se d'emploi**, consultez votre conseiller·e **Pôle Emploi** [[www.pole-emploi.fr](http://www.pole-emploi.fr)] sur les dispositifs accessibles et les **aides régionales** le cas échéant. Le Pôle Emploi peut abonder le financement par le CPF.
- **Quel que soit votre statut, si vous êtes handicapé·e**, consultez l'**Agefiph** [[www.agefiph.fr](http://www.agefiph.fr)] sur les aides accessibles et contactez-nous en cas de besoins spécifiques pour mieux vous accueillir.

## accueil des personnes en situation de handicap

Si vous présentez un handicap moteur, auditif ou visuel ou autre, La Fémis s'efforce de garantir votre accueil et votre parcours dans les meilleures conditions : mobilité au sein de l'établissement, matériel applicatif pour les stagiaires et intervenants, ou toute autre solution adaptée.

Afin de préparer votre venue, contactez le Référent handicap : [referent.handicap@femis.fr](mailto:referent.handicap@femis.fr).

Plus d'infos sur l'accueil des personnes en situation de handicap : [www.femis.fr/accueil-psh-fp-infos](http://www.femis.fr/accueil-psh-fp-infos).

## La Fémis

Créée en 1986, dirigée par Nathalie Coste Cerdan, La Fémis, sous la tutelle du Ministère de la Culture, du Centre National de la Cinématographie et de l'Image Animée, et depuis 2013, du Ministère chargé de l'Enseignement Supérieur, assure un enseignement artistique, culturel et technique des métiers du cinéma et de l'audiovisuel.

Depuis 1996, au-delà de sa mission de formation initiale, La Fémis conçoit et organise des stages de formation continue destinés à des professionnels du cinéma et de l'audiovisuel désireux de se perfectionner et d'acquérir de nouvelles pratiques professionnelles :

- dans le domaine du scénario : *Atelier scénario ; Expertiser un scénario de long métrage ; Initiation à l'adaptation de romans ;*
- dans le domaine du documentaire : *Atelier documentaire ; Initier et concevoir un projet documentaire ;*
- dans le domaine de l'exploitation cinématographique : *Direction d'exploitation cinématographique ;*
- dans le domaine de la série : *Expertiser un projet de série ; Création de bible littéraire dans le cadre de la création d'une série ;*
- dans le domaine de la critique : *Regarder un film / regarder une série : comment construire un discours critique ;*
- dans le domaine de la production : *Savoir constituer un dossier de financement de production ;*
- ... et de la production européenne : *Atelier Ludwigsburg-Paris.*

Trois de ces formations (*Atelier scénario, Atelier documentaire* et formation de *Directeur d'exploitation cinématographique*) mènent à un titre à finalité professionnelle enregistré au RNCP.

màj 07/12/2021



La Fémis • 6 rue Francœur • 75018 Paris • Contact : 01 53 41 21 61 / 40  
[formation.continue@femis.fr](mailto:formation.continue@femis.fr) • [www.femis.fr](http://www.femis.fr)